



Tournée régionale du Point de Contact National (PCN) marocain
Etape Rabat-Salé-Kénitra

La conduite responsable : clé de la durabilité des entreprises

Le 12 novembre 2024 à l'hôtel Farah -Rabat

Dans le cadre des actions de promotion du Point de Contact National (PCN) marocain pour la conduite responsable des entreprises, un événement sera organisé à Rabat sur le thème “La conduite responsable : clé de la durabilité des entreprises”, le 12 novembre 2024 à l'hôtel Farah.

Le devoir de vigilance, composante essentielle de la conduite responsable, est à l'avant-garde des pratiques commerciales éthiques et responsables. Ce principe exige des entreprises de prendre des mesures proactives pour identifier, prévenir et atténuer les risques de violation des droits humains et d'incidences environnementales.

Au Maroc, l'adhésion à ce devoir est d'autant plus pertinente que notre pays est engagé sur l'alignement de ses pratiques commerciales sur les standards internationaux, transformant ainsi ces obligations de conformité en leviers de croissance et d'innovation sociale et environnementale pour les entreprises.

L'événement se fixe les objectifs suivants :

- Informer les parties prenantes sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur la directive n° 2024/1760 de l'Union Européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.
- Sensibiliser les administrations, les institutions, et les entreprises sur l'importance de la conformité aux réglementations sur le devoir de vigilance, ainsi qu'à la nécessité d'adopter une conduite responsable des entreprises, qui constitue un levier crucial pour la croissance des entreprises afin de garantir une conduite commerciale responsable et éthique ;
- Promouvoir la conduite responsable des entreprises et ses principes ;

- Identifier les opportunités stratégiques que le devoir de vigilance peut offrir en termes de performance et d'impact sociétal ;
- Favoriser un dialogue intersectoriel pour partager des expériences et meilleures pratiques entre entreprises et experts ;
- Encourager la réflexion collective et engager un dialogue avec l'ensemble des parties en matière de devoir de vigilance et de conduite responsable des entreprises.

Le PCN marocain souhaite à travers cet événement promouvoir une vision partagée du devoir de vigilance comme vecteur d'une économie durable et inclusive. Il souhaite que cet échange soit un catalyseur d'actions concrètes et un pas de plus vers un écosystème d'affaires plus conscient de son rôle et de son impact dans la société.

01 Parties prenantes invitées

- Administrations et institutions publiques ;
- Acteurs gouvernementaux ;
- Syndicats ;
- Organismes de formation professionnelle ;
- Organisations et associations professionnelles ;
- Partenaires et institutions internationaux ;
- Experts, etc

Du Point de Contact National marocain pour la conduite responsable des entreprises

Le PCN marocain est une instance tripartite, chargée de promouvoir les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Composé de représentants de départements ministériels, d'institutions constitutionnelles, des syndicats les plus représentatifs et du patronat, sa structure reflète une participation diversifiée et représentative.

La présidence et le secrétariat du PCN marocain sont assurés par l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE).

Le PCN marocain opère activement pour couvrir 3 périmètres complémentaires :

- La promotion des principes directeurs de l'OCDE pour une conduite responsable des entreprises.
- La promotion du devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables et durables.
- La mise en œuvre de mécanismes de médiation pour les plaintes qui lui sont soumises, en tant que mécanisme extra juridictionnel de règlement des litiges.

02 Programme prévisionnel

09h00 – 09h30	Accueil des participants
09h30 – 09h35	Allocution du PCN marocain
09h35 – 11h30	<p>Intervention du Représentant du Centre Régional d'Investissement de la région Rabat – Salé – Kenitra.</p> <p>Intervention de Mme Assia BEN SAAD Secrétariat du Point de Contact National marocain pour la conduite responsable des entreprises.</p> <p>Intervention de M. Samir MAKHROUT Coordinateur national du projet Due Diligence - Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel Maroc.</p> <p>Intervention du Représentant de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc.</p> <p>Intervention de Mme Leila Doukali Présidente de l'Association des Femmes Cheffes d'Entreprises du Maroc.</p>
11h30	Questions – Réponses et clôture